

Paris, le 22 avril 2025



Madame Gaëlle Martinez  
Union syndicale Solidaires  
Déléguée générale fonction publique  
31 rue de la Grange aux belles  
75010 PARIS

à  
Monsieur Laurent Marcangéli  
Ministre de l'action publique, la Fonction  
publique et la Simplification  
101 rue de Grenelle  
75007 – PARIS

**OBJET** : préavis de grève pour la journée du 13 mai

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève pour la journée du 13 mai prochain (de 0 h à 24 h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel·les et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial), ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes, les GIP et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Solidaires Fonction Publique dénonce les offensives incessantes contre la fonction publique dans son ensemble : réformes destructrices, attaques contre les droits des personnels, réductions des moyens matériels, suppressions d'emplois, transformations régressives des instances sociales.

Les coupes budgétaires qui ont eu lieu et les perspectives budgétaires ont entraîné une dégradation forte des services public et de la situation globale (salariale, conditions de travail etc) des agent·es publics. Ces coupes interviennent alors même que les exonérations sociales et fiscales et les aides publiques sont toujours distribuées aux entreprises sans éco-conditionnalité ni condition d'emploi. La fonction publique reste oubliée, abandonnée et apparaît à nouveau comme celle sur qui va reposer les sacrifices pour une supposée économie de guerre.

La population a pu exprimer de manière très forte la nécessité d'avoir accès à des services publics de qualité partout dans les territoires.

Les services hospitaliers, notamment d'urgence et de maternité, sont au bord de la rupture et ferment un peu partout. Cette situation ne peut durer et des recrutements massifs s'imposent. Les annonces ne sont suivies d'aucune modification concrète. Les crises se succèdent. L'Éducation nationale quant à elle risque de subir des suppressions d'emplois extrêmement importantes alors même que nombre d'élèves n'ont pas d'enseignant et que les conditions de travail se dégradent.

Beaucoup d'autres services publics sont eux aussi mis en difficulté.

En l'absence de mesure générale prise durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron couplée à une inflation qui a longtemps été galopante et dont on peut craindre une reprise, continue d'accélérer, les rémunérations des agent·es publics sont toujours en souffrance.

Les primes parcellaires et injustes distribuées lors du premier quinquennat ne répondent en aucun cas à l'enjeu dans la fonction publique.

Les maigres revalorisations de 2022 et 2023 n'ont en rien comblé les difficultés des agent·es publics.

L'absence de mesure salariale pour l'année 2024 et l'absence quasi certaine pour 2025 est un signal très négatif et lourd de conséquences pour les agent·es publics. Cette situation ne saurait perdurer alors que les salaires des agent·es publics décrochent. Nous réclamons une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires, seuls à même de reconnaître l'implication indéfectible des fonctionnaires et leur niveau de qualification. L'égalité salariale doit également être une priorité.

Solidaires Fonction Publique revendique notamment :

- l'abrogation de loi du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique et de la réforme des retraites
- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ; c'est au contraire à des plans massifs de recrutements et de titularisations qu'il faut procéder ainsi qu'à la création de services publics dans tous les secteurs, dans tous les territoires pour répondre à l'ensemble des besoins de la population afin de réduire les inégalités sociales ;
- l'abrogation de tout jour de carence
- l'abandon de la diminution de l'indemnisation des arrêts maladies
- de véritables mesures en matière de revalorisation salariale passant notamment par la revalorisation significative du point d'indice, mais aussi l'attribution d'un nombre de points d'indice identique pour toutes et tous (a minima 85), la reconnaissance des qualifications des agent·es publics par des grilles de carrière revalorisées et en particulier la revalorisation des carrières féminisées.

Nous nous opposons à une « revalorisation au mérite » des agent·es publics.

- le rétablissement de la GIPA

Ce préavis est destiné à permettre à tous·tes les agents·es de la fonction publique d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications dans tous les domaines précités et de faire valoir leurs droits dans toutes les situations.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique,

Gaëlle Martinez

